



Regroupe les Grands Blessés du Rugby

Siège Social : 18, rue Edmond Michelet – 46200 SOUILLAC

<https://res.asso.fr>

Lettre d'information : 2^{ème} trimestre 2023

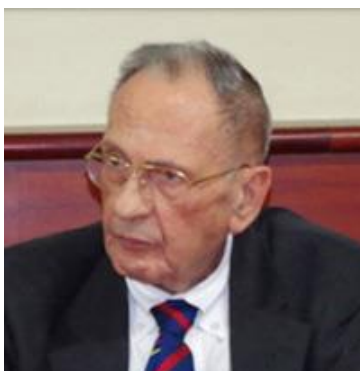
Même si certains d'entre nous se retrouveront bientôt , voici quelques nouvelles de notre association en attendant l'Assemblée Générale du 15 avril prochain. Malheureusement, certains blessés sont souffrants et ne pourront pas se joindre à nous ce jour-là. Nous pensons bien à eux et leur souhaitons de se rétablir rapidement.

Décès de Francis TRICOIRE



Au moment d'envoyer la dernière Lettre d'Information du 4^{ème} trimestre 2022, Sveltana, son épouse, nous annonçait que Francis TRICOIRE avait été hospitalisé dans un état grave. Malheureusement, ses craintes allaient s'avérer exactes, et il nous quittait le 22 décembre 2023 à l'âge de 72 ans. Devenu tétraplégique à 35 ans le 15 mai 1985 lors d'un entraînement avec son club du Montpellier Rugby Club, sa force de caractère lui a permis de vivre une vie pleine.

Décès du Docteur Jacques MOMBET



Fin janvier, nous avons appris le décès d'un grand serviteur du rugby et d'un proche des grands blessés en la personne du Dr Jacques MOMBET. Après avoir été membre du Comité Directeur du SU Agen, il a intégré le staff médical de la FFR présidée alors par Albert Ferrasse. Il a également été membre de la FIRA (Fédération Internationale de Rugby Amateur).

En 2004, il a rejoint la Fondation Ferrasse pour en devenir administrateur, et sa qualité de médecin s'est révélée très précieuse dans le suivi de nombreux dossiers.

Deuil dans la famille de Patrice MORO

Nous avons que Patrice MORO avait perdu sa grand-mère, Louise MORO (93 ans) au mois de janvier dernier.

Grave blessure pour Yusuf TUNCER, pilier du SC Tulle



Le dimanche 29 janvier, la rencontre de Fédérale 1 entre Tulle et Valence d'Agen s'est terminée de façon dramatique pour le pilier local Yusuf TUNCER.

En effet, à 2 minutes de la fin de la rencontre, une mêlée était ordonnée à 5 mètres de la ligne de but corrézienne. Si Valence en profitait pour assurer sa victoire, Yusuf ne se relevait pas, victime d'une lésion cervicale. Pris en charge par les équipes de secours, il a été évacué par hélicoptère vers le CHU de Limoges où il a été opéré et placé en réanimation.

Après avoir joué à Brive et à Albi, Yusuf TUNCER avait rejoint le SC Tulle au début de cette saison 2022-2023. Quand il était à Brive, il s'est retrouvé en section Sport Études avec notre ami grand blessé Lucas PASTEAU.

Lors du dernier match du Tournoi des 6 Nations, les joueurs de l'équipe de France ont tenu à lui apporter leur soutien. Merci à eux.



Mathias DANTIN

Après son grave accident du mois de décembre, le jeune Mathias DANTIN est en rééducation à Cambo-les-Bains (64). Il a posté récemment une vidéo sur les réseaux sociaux dans laquelle il donne de ses nouvelles.

Cette vidéo est accessible via le lien ci-dessous :

https://www.instagram.com/p/CqQ20hEI-K/?utm_source=ig_embed&utm_campaign=embed_video_watch_again

Régis LAMURE

Régis LAMURE nous fait savoir qu'il est à la recherche d'un véhicule équipé pour la **conduite en fauteuil électrique**. Si quelqu'un a connaissance d'une vente, il serait ravi d'en être informé.

Pour cela, merci de nous contacter à l'adresse : contact@res.asso.fr , nous transmettrons.

Assemblée Générale de Rugby Espoir Solidarité

L'Assemblée Générale de Rugby Espoir Solidarité se tiendra le :

Samedi 15 avril 2023, Salle du Solarium à Gradignan (33)

Pour les retardataires, il est encore temps de s'inscrire mais il ne faut plus tarder (il est impératif de connaître le nombre de repas à commander au traiteur). Merci de votre compréhension.

D'autre part, nous vous rappelons qu'un poste est disponible au Conseil d'Administration de Rugby Espoir Solidarité : toute candidature doit impérativement parvenir au Président **par écrit avant le samedi 8 avril 2023.**

(article paru dans « Le Monde » le 5 février 2023)

Paris 2024 : « C'est un scénario catastrophe qui se dessine pour les personnes en situation de handicap »

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024 devaient être inclusifs et exemplaires en matière d'accessibilité universelle. Mais le compte n'y est pas et la question se pose de savoir s'il faut parler de cette ambition au passé, alerte, dans une tribune au « Monde », Pascale Ribes, présidente d'APF France handicap.

Faire des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024 des jeux inclusifs, telle était la promesse du comité de candidature de Paris 2024 et du comité d'organisation. Une promesse enthousiasmante, un défi audacieux... Le résultat, en fait, pourrait être catastrophique pour les personnes en situation de handicap. A un an et demi des Jeux de Paris 2024, et alors que le projet de loi olympique doit être débattu au Parlement dans les prochains jours, force est de constater qu'un scénario catastrophe se dessine pour les personnes en situation de

handicap. Si aucun engagement concret et financé n'est pris, les 250 000 visiteurs en situation de handicap du monde entier attendus ne pourront assister à ces Jeux dans des conditions décentes, voire ne pourront pas y assister du tout.

Il y a trois ans, le projet Paris 2024, dans la perspective de « l'héritage » des Jeux et d'une stratégie de durabilité, frappait fort, annonçant des Jeux « pour inspirer », « pour inclure », « pour faire évoluer la société », des Jeux « exemplaires en matière d'accessibilité universelle ». Et notre association s'est engagée à participer pleinement à la réussite de ces Jeux inclusifs. Ces JO constituent en effet une opportunité exceptionnelle de développement pour la France avec des impacts économiques, sociaux, sociétaux et territoriaux pour toutes et tous, car si notre pays avait déjà accueilli les Jeux olympiques d'été il y a près de cent ans, c'est une première pour les Jeux paralympiques.

Paris 2024 était une chance pour les personnes en situation de handicap. Une chance pour l'accessibilité des transports en commun et des lieux publics, pour favoriser la pratique sportive de ces personnes, pour leur visibilité dans la société ; une chance pour construire enfin une société ouverte à toutes et tous, où chacune, chacun a une place. Faut-il parler de cette ambition au passé ? La question se pose tant le compte n'y est pas !

Une première fausse note

Des milliers de personnes en situation de handicap ne pourront acheter de billet en raison d'un nombre trop faible de places réservées aux personnes en fauteuil roulant dans les stades ou les gradins. Pour les cérémonies, par exemple, le pourcentage de places retenu semble être la norme internationale (0,8 %) et non la norme française (2 %). Des milliers de spectateurs en situation de handicap ne pourront être accueillis à Paris, les dispositifs d'assistance en gare ou en aéroport étant déjà saturés, sans dispositif exceptionnel prévu. Des milliers de spectateurs en situation de handicap ne pourront pas être hébergés à Paris, le nombre de chambres adaptées étant notoirement insuffisant, malgré les obligations réglementaires, sans parler des prix...

« Les bus ne peuvent accueillir au maximum que deux personnes en fauteuil roulant... s'ils ne sont pas déjà pleins »

Des milliers de spectateurs en situation de handicap seront confrontés à de nombreux obstacles pour se rendre sur les sites. L'accès par les transports collectifs est presque impossible : seules 3 % des stations de métro, soit la ligne 14, sont accessibles ; peu de gares RER le sont et lorsque c'est le cas, une assistance humaine est souvent nécessaire pour descendre du train ; les bus ne peuvent accueillir au maximum que deux personnes en fauteuil roulant... s'ils ne sont pas déjà pleins. Quant à l'accès par véhicule particulier ou minibus, il serait interdit ou bien le stationnement serait (très) éloigné des lieux de compétition. En effet, dans Paris intra-muros, des secteurs entiers seront fermés à toute circulation.

Ainsi, tous les indicateurs sont au rouge. Sans compter la première fausse note : alors que le « Marathon pour tous » est annoncé comme une course « ouverte à tous les profils, jeunes ou moins jeunes, en situation de handicap ou non, pour un moment magique au cœur de Paris », seule une portion de 10 kilomètres est accessible. En effet, le parcours passe par la côte des

Gardes de Meudon-la-Forêt (Hauts-de-Seine) avec des dénivelés de plus de 9 %, infranchissables même par des athlètes paralympiques ! Une fausse note symbolique qui laisse craindre que d'autres suivront tant notre pays a du mal à respecter ses engagements.

Le respect, avec l'excellence et l'amitié, est l'une des trois valeurs de l'olympisme. Nous sommes convaincus que les Françaises et les Français adhéreront à Paris 2024 si chacune et chacun est respecté. Et le monde entier nous regardera. Aux pouvoirs publics de décider si les Jeux de 2024 feront la fierté de la France ou sa honte.

Mieux vaut en rire

Vu dernièrement dans un sujet traité au cours d'un journal télévisé : une application sur smartphone récompense les utilisateurs en fonction de la distance parcourue à pied.

Espérons qu'il ne se trouve pas un jour un illuminé qui crée une application pénalisant celles et ceux qui ne réalisent pas les 10 000 pas quotidiens préconisés pour rester en bonne santé !

Nous serions quelques-uns à être mal barrés !

Que dire aussi des spots publicitaires pour les automobiles diffusés à la radio et qui se terminent systématiquement par une de ces trois injonctions :

- Privilégiez la marche ou le vélo !
- Pensez au co-voiturage !
- Utilisez les transports en commun !

*Rédaction : Bernard Hoursiangou
Merci à Daniel Roulet*

N.B. : ne vous inquiétez pas, il n'y a pas eu de Lettre d'Information du 1^{er} trimestre 2023. L'intitulé a simplement été modifié pour être davantage en phase avec le calendrier !